LE GÉNÉRAL AUSSARESSES PARLE DE L'EXÉCUTION DÉGUISÉE EN SUICIDE DE LARBI BEN M'HIDI :

«C'était un ordre de François Mitterrand»

Invité de «Ce soir ou jamais», l'émission de Frédéric Taddéi, diffusée dans la soirée de mercredi dernier sur France 3, le général Aussaresses récidive et revient sur son passé de tortionnaire et d'officier des services spéciaux de l'armée française, de 1942 jusqu'à sa mise à la retraite et son départ de l'armée en 1975. L'occasion était de parler de son livre-entretien intitulé : **Je n'ai pas tout dit.**

Un livre fraîchement sorti des presses, au titre provocateur et où le sulfureux général délivre un témoignage aux relents de scandale sur «la face cachée de la France.», selon le mot de Taddéi, l'animateur de l'émission.

Trafic et vente d'armes pour les dictatures d'Amérique du Sud et le régime d'apartheid de l'Afrique du Sud, instructeur enseignant les techniques de la guerre psychologique et de la torture aux agents des services spéciaux américains durant la guerre du Viêtnam et à ceux des dictatures d'Amérique latine notamment du Brésil sous le régime des généraux durant les années 1960 à 1970, et, bien sûr, travail de renseignement par l'usage systématique de la torture durant la guerre d'Algérie qu'il avouait dans un livre publié en 2001 et pour lequel il a été condamné pour apologie de crimes de guerre : Ce sont autant d'opérations pour lesquelles le général Aussaresses reconnaît avoir été missionné et agi au service et au nom de la République française.

Il en a été ainsi lors de l'arrestation puis de l'exécution de Larbi Ben M'hidi.

Une exécution déguisée en suicide, ordonnée, de l'aveu du général, par François Mitterrand, ministre de la Justice du gouvernement d'alors sous le général de Gaulle.

Présent sur le plateau de «Ce soir ou jamais» pour débattre face au général Aussaresses, le célèbre avocat Jacques Vergès se livrera à un véritable réquisitoire où il mettra en accusation la France, patrie des droits de l'homme, allant même jusqu'à demander la déchéance de l'ex-président de la République française, François Mitterrand, des mérites et des honneurs que la République et l'Etat français ont rendu à l'auteur du célèbre : «il faut que le processus électoral et démocratique se poursuive…» et où il demandait aux Algériens, en 1992, de remettre les clés de la République entre les mains des intégristes du FIS.

Jaques Vergès, qui répondait à une question du journaliste Taddéi, dira qu'il accepterait de défendre le général Aussaresses si celui-ci plaidait coupable.

Et à l'avocat qui rapporte quelques détails édifiants du livre d'Aussaresses, d'ajouter : «Je trouve, à ce titre, le livre du général Aussaresses intéressant. Nous avons des dirigeants qui ont toujours à la bouche les mots démocratie et droits de l'homme, ils donnent des leçons au monde entier et à travers ce livre nous découvrons quoi ?

Que le ministre de la Justice de la France, François Mitterrand donne à un officier l'ordre de tuer un prisonnier de guerre.

Et se sentant coupable de cet ordre, il lui demande de camoufler l'assassinat (celui de L. Ben M'hidi, ndlr) en suicide.

Ce n'est pas seulement le cas de Ben M'hidi, poursuit J. Vergès, mais de beaucoup d'autres prisonniers.

A ce moment-là, je me pose une question : est ce qu'on peut continuer en France à avoir des rues, des places publiques et une bibliothèque qui portent le nom de François Mitterrand, cet homme qui a donné des ordres à des officiers français de tuer des prisonniers de guerre ?»

Des propos qui sont une véritable mise à nu des crimes légitimés par la raison d'Etat et particulièrement de l'ex-président et ex-ministre de la Justice sous de Gaulle, François Mitterrand.

L'avocat ira même jusqu'à réclamer que l'on débaptise les édifices officiels qui portent le nom de F. Mitterrand. Le général Aussaresses à qui l'animateur a demandé de confirmer ce que disait J. Vergès de façon explicite, à savoir que c'était François Mitterrand qui lui a donné l'ordre d'exécuter Larbi Ben M'hidi, se contentera d'un laconique : «Je suis obligé de vous répondre que ce sont les circonstances qui m'ont amené à ça», parlant avec une placidité qui sied à l'espion, au monstre froid qu'était Aussaresses.

S. A. M.

Photo : DR

Larbi Ben M'hidi lors de son arrestation.

APRÈS DEUX JOURS D'ÉMEUTE

Un deuxième mort à Berriane

La situation est toujours tendue dans la localité de Berriane. La mort d'une seconde personne, hier tôt dans la matinée, quelques heures après son admission à l'hôpital, la tension règne de nouveau dans la localité. Touchée à la tête par un coup de hache, la victime de sexe masculin sera enterrée, selon des sources locales, aujourd'hui sous haute présence policière.

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - Vingt-quatre heures après les violents heurts qui ont ébranlé cette localité, située dans la wilaya de Ghardaïa, un calme précaire y règne. Des sources locales indiquent un déploiement policier impressionnant dans les principales artères de la ville. Objectif : ramener le calme et mettre en échec toute tentative de relance de la violence. «D'autres renforts en provenance de la wilaya de Ouargla sont attendus pour aujourd'hui», nous dit-on. La mort d'une deuxième personne en quarante-huit heures a créé à la fois un climat de panique et de tension d'une grande extrême.

Il y a lieu de rappeler que la ville de Berriane a vécu, vendredi dernier, une journée mouvementée marquée par des heurts ayant opposé des jeunes des communautés malékites et ibadites. Des événements qui ont causé au premier jour le décès d'une personne touchée par balle (involontaire) par un policier et le saccage de plusieurs magasins.

Ce qui s'est passé vendredi dernier n'est que le prolongement des événements qui ont marqué cette ville les 19 et 24 mars dernier. Ceci étant, des démarches sont effectuées par les différents notables de la région dans le but de ramener toutes les parties à la raison et d'éviter que les affrontements ne reprennent.

De leur côté, les sages de Berriane ont réitéré leur appel «aux jeunes pour rester calmes», comme ils sollicitent «les hautes autorités du pays à prendre les mesures nécessaires et salutaires pour le rétablissement définitif de la paix et la mise en place d'urgence d'un plan socioéconomique au profit de la commune de Berriane».

Pour rappel, ils ont déjà rendu public un communiqué au lendemain des événements de mars dernier, interpellant les pouvoirs publics à «agir vite pour le règlement de ce problème».

Du côté des partis politiques, le RCD, dans un communiqué rendu public, parle «d'absence de solutions justes et admises par la population», tout en indiquant que «des événements de cette nature étaient prévisibles».

Le parti de Saïd Sadi parle «de l'impunité dont bénéficie la mafia locale à l'origine des troubles du mois de mars dernier (…), d'absence de concertation, de mépris affiché envers les élus locaux, de la marginalisation des sages de la commune et des manipulations opérées par les hauts responsables de la wilaya».

Cela étant, le RCD interpelle le chef de l'Etat «pour qu'une enquête soit ouverte afin de situer les responsables à l'échelle de la wilaya, que soit relancé le dialogue sincère entre les deux communautés et que soient identifiés et résolus l'ensemble des problèmes politiques économiques, sociaux et culturels qui sont à l'origine d'une crise devenue récurrente et tragique». Le RCD par la voix de son député et vice-président à l'APN, Nordine Aït Hamouda, a adressé une lettre au président de l'Assemblée nationale.

Dans ledit document, le vice-président de l'APN indique que «ces événements dramatiques deviennent récurents puisque déjà, le 19 mars et le 2 avril derniers, une situation pareille s'était produite sans qu'aucune sanction soit prononcée. Pis, la demande des parlementaires du RCD pour une commission locale d'enquête a reçu une fin de non-recevoir.

Le comportement des autorités civiles et sécuritaires dans cette wilaya n'est pas exempt de reproche dans la gestion du conflit».

«Le refus du bureau de l'APN de diligenter une commission d'enquête parlementaire à Chlef sur demande du RCD, sous prétexte que ces événements n'ont pas un caractère national, entraîne dans le discrédit général notre institution, pourtant censée représenter le peuple.

Jamais l'Etat algérien n'a atteint ce degré de tribalisation qui compromet son assise et sa cohésion risquant, à terme, le délitement national.

Avec des pratiques aussi irresponsables, nous allons droit au mur, s'acheminant dangereusement vers la libanisation», lit-on dans la lettre.

A. B.

UGTA

La CEN fixée pour le 25 mai

Selon des sources syndicales proches de l'union de wilaya d'Alger, la date de la tenue de la commission exécutive nationale (CEN) de l'UGTA a été fixée pour le 25 du mois en cours. A l'ordre du jour de cette réunion, soutiennent les mêmes sources, aura lieu l'élection du secrétariat national.

L'information qui a circulé hier au niveau des structures syndicales a été différemment commentée d'autant que l'annonce de cette date intervient à la veille d'un important rassemblement des cadres syndicaux de la capitale.

R. N.